



# RÉGION ACADÉMIQUE GUADELOUPE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Inspection Pédagogique Régionale

Affaire suivie par :  
Stéphane AMI  
IA-IPR Physique Chimie

Courriel : [stephane.ami@ac-guadeloupe.fr](mailto:stephane.ami@ac-guadeloupe.fr)

Secrétariat :  
Tél : 0590 47 81 37  
Mél : [ce.ipr@ac-guadeloupe.fr](mailto:ce.ipr@ac-guadeloupe.fr)

Parc d'activités la Providence  
ZAC de Dothémare BP 480  
97183 Les Abymes Cedex

Les Abymes, le lundi 14 septembre 2020

Stéphane AMI

Inspecteur d'Académie,  
Inspecteur Pédagogique Régional  
de Physique Chimie

À

Mesdames et messieurs les professeur(e)s de  
Physique Chimie de l'Académie de Guadeloupe

S/c de

Mesdames et messieurs les chefs d'établissements  
de l'enseignement public et privé.

**Objet** : Lettre de rentrée 2020

**Cette lettre est téléchargeable sur le [site académique – Espace pédagogique Physique Chimie](#).**

Chères collègues, chers collègues,

Tout d'abord, souhaitons la bienvenue aux nouveaux personnels nommés dans cette Académie, qu'ils soient titulaires, stagiaires ou agents contractuels.

Pour toutes et pour tous, j'espère que cette rentrée - si particulière pour cause de COVID19 - s'est déroulée correctement et que vous avez pu retrouver un cadre professionnel épanouissant, malgré les contraintes et les inquiétudes.

Pour ma part, nommé comme IA-IPR de l'Académie de Guadeloupe au 1<sup>er</sup> septembre 2020 à la suite de Thierry Lévêque, je remercie chaleureusement ce dernier pour les actions qu'il a menées ces dernières années. Ces actions ont vocation à perdurer.

Je suis joignable par courriel ou par téléphone :  
[stephane.ami@ac-guadeloupe.fr](mailto:stephane.ami@ac-guadeloupe.fr) – 06 90 59 03 52.

Pour une communication fluide et efficace, il est souhaitable que vous consultiez très régulièrement **vos messages académiques** : ce sera le moyen privilégié pour vous transmettre des informations administratives et pédagogiques, vous solliciter dans des petites enquêtes concernant la discipline ou avoir vos retours si la situation liée à la crise de la COVID19 devait se complexifier.

## Bilan de fin d'année scolaire 2019-2020

L'immense majorité d'entre vous s'est investie sans compter dans l'accompagnement des élèves lors de la période de confinement et lors de la reprise de juin. La continuité pédagogique dans la discipline a été efficacement mise en place dans la plupart des établissements. Soyez-en remerciés. Les élèves les plus fragiles n'auront de ce fait pas été trop impactés.

### Une rentrée particulière

- Circulaire de rentrée

J'attire tout d'abord votre attention sur la [circulaire de rentrée](#)<sup>(1)</sup> 2020 que je vous encourage à parcourir. Les points saillants de cette dernière, qui concernent particulièrement notre discipline, sont rappelés ci-dessous :

- Modalités pratiques de la rentrée : tous les élèves sont accueillis sur le temps scolaire ; le respect des *règles sanitaires essentielles doit être assuré*.
- une priorité absolue : consolider les apprentissages des élèves en identifiant leurs besoins et en y apportant une *réponse personnalisée* ; *lutter contre le décrochage scolaire*.
- Poursuivre l'élévation générale du niveau : cela passe par le renforcement de l'apprentissage des savoirs fondamentaux ; une meilleure préparation des élèves à l'enseignement supérieur ou à la poursuite d'études : *développer les compétences orales des élèves*, mieux accompagner les élèves dans leur projet d'orientation, *parachever la réforme des lycées*.
- Garantir à tous les élèves en situation de handicap une solution adaptée
- Transmettre les valeurs civiques : en particulier, *agir pour le développement durable*.

- Respect des règles sanitaires et manipulations

Un [protocole sanitaire](#)<sup>(2)</sup> a été publié et mis à jour au 1<sup>er</sup> septembre 2020. En l'état actuel des choses, « la mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué est permise ». La DGESCO n'a pas publié de consignes particulières concernant les activités expérimentales en Physique Chimie. Vous pouvez donc mener ces dernières en respectant le protocole sanitaire susnommé.

Cependant, dans l'attente éventuelle de consignes plus précises et par précaution, vous pouvez aussi appliquer ces quelques recommandations, si leur mise en place est réaliste dans votre établissement :

- le matériel sera désinfecté avant toute séance d'activités expérimentales.
- les élèves désinfecteront leurs mains au gel hydroalcoolique (ou les laveront au savon) en début et en fin de séance, ainsi qu'une ou deux fois au cours de la séance.
- la tâche des agents de laboratoire pourra être largement facilitée si les enseignants prévoient à la fin des séances d'activités expérimentales un moment (10min par exemple) pour que les élèves puissent désinfecter le matériel qu'ils auront manipulé.

Cela nécessitera évidemment que l'établissement puisse mettre à disposition des sprays désinfectants ou des lingettes désinfectantes et une communication efficace au sein des équipes et avec les agents de laboratoire.

- Anticipation de l'évolution de la pandémie

Un [plan de continuité pédagogique](#)<sup>(3)</sup> est mis en place au niveau national si la situation sanitaire devait se dégrader. Il se base sur deux hypothèses, suivant la présence partielle des élèves dans les établissements ou leur absence.

Il faudra tenir compte, notamment : (cf. note 1.4, note 1.5, note 2.2 et note 2.3)

« - de la capacité d'autonomie de l'élève durant le travail à domicile en dehors des dispositifs numériques particuliers qui

pourraient être mis en place ;

- des différences de contexte qui peuvent impacter le travail à domicile (contexte familial, disponibilité variable du matériel et des connexions numériques, etc..) ;
- du fait que plusieurs enseignants sont susceptibles de distribuer du travail à domicile aux élèves ; une coordination entre eux sera indispensable. »

Dans l'éventualité de la mise en place de ce plan, la communication dans les équipes éducatives et entre les professeur(e)s et les familles est primordiale.

Il est recommandé de commencer dès à présent à réfléchir à une organisation pédagogique efficace au sein de l'équipe de Physique Chimie. **À cet effet, une mutualisation des progressions, des pratiques, des exigences et des documents ressources est plus que souhaitable.**

Vous pourrez aussi vous appuyer sur la page dédiée Eduscol :

[Continuité pédagogique en physique-chimie](#)<sup>(4)</sup>. Outre les éléments généraux pour mettre en œuvre un enseignement à distance, vous y trouverez de très nombreuses ressources disciplinaires, nationales et académiques, directement exploitables.

Les sites du CNED (<https://lycee.cned.fr/> et <https://college.cned.fr/> ) sont de nouveau fonctionnels.

Enfin, les ENT utilisés en Guadeloupe jusqu'alors devraient continuer à être disponibles.

- Tests de positionnement

Indépendamment des tests nationaux en Français et en Mathématiques, l'Académie propose des [tests de positionnement en Physique Chimie](#)<sup>(5)</sup> pour la plupart des classes de lycée en enseignement général et technologique. La vocation de ces tests est avant tout d'avoir une « photographie » de l'état des connaissances de vos classes et de pouvoir mettre en place, tel que cela est préconisé dans la circulaire de rentrée, un suivi individualisé.

### **Orientations pédagogiques de notre discipline**

- Au collège

- Cycle 3 : l'arrêté du 19 mai 2015 relatif à l'organisation des enseignements dans les classes de collège fixe les volumes horaires des enseignements obligatoires applicables aux élèves du niveau sixième. L'enseignement de « sciences et technologie » du cycle 3 a un rôle spécifique dans la continuité pédagogique entre l'école et le collège.

Cet enseignement apparaît sous la forme d'un bloc de 4 heures globalisé, concernant à la fois les Sciences physiques et Chimiques, les Sciences de la Vie et de la Terre, ainsi que la Technologie.

Un des objectifs de cet enseignement est de permettre aux élèves d'acquérir [les bases de langages scientifiques](#)<sup>(6)</sup>.

J'encourage les professeurs, dans la mesure du possible, à organiser les enseignements autour de projets pédagogiques impliquant les trois disciplines.

Ces projets viseront à définir :

- Une progression cohérente avec les enseignements des deux premières années du cycle (CM1 et CM2) ;
- La répartition des interventions éventuelles de chaque discipline ;
- Les modalités d'évaluations (intermédiaires et [attendus de fin de cycle](#)<sup>(7)</sup>).

- Une [nouvelle version des programmes](#)<sup>(8)</sup> du cycle 3 et du cycle 4 a été publiée au BO du 30 juillet 2020. L'objectif des modifications apportées est de [renforcer](#)<sup>(9)</sup> les éléments ayant trait au changement climatique, au développement durable et à la biodiversité.

Ces nouveaux programmes sont applicables dès cette rentrée.

Les enseignants de collège pourront aussi lire avec intérêt les programmes d'Enseignement Scientifique des classes de première et de terminale du lycée général. Ils y retrouveront ces mêmes thèmes et y verront une cohérence certaine, allant

du cycle 3 jusqu'au Baccalauréat.

- [Les objectifs pédagogiques de cette rentrée](#)<sup>(10)</sup> sont avant tout d'identifier les besoins des élèves et d'aborder sans délai les compétences qui n'auraient pas été acquises ou suffisamment travaillées du fait du confinement. Il est particulièrement important de recréer un climat serein et bienveillant dans lequel un élève qui aurait des lacunes ne serait pas stigmatisé et découragé.

Au collège, l'individualisation de l'accompagnement pourra s'appuyer avantageusement sur les dispositifs extérieurs à la classe, dont « devoirs faits ».

Une concertation en amont au niveau des équipes sera inévitable pour rendre ce dispositif parfaitement efficace. Plus généralement, j'encourage les professeurs à prendre part à ce dispositif, afin de permettre à chaque collégien de « travailler individuellement, au calme, pour faire des exercices, répéter ses leçons ou exercer sa mémoire et son sens de l'analyse, avec la possibilité d'être aidé quand il en a besoin ».

- Enfin, dans le cadre de la réforme du Baccalauréat avec l'épreuve spécifique du « grand oral », un effort particulier doit être fait dès le collège en ce qui concerne la place de l'oral. En effet, les compétences des élèves (structuration d'une présentation orale, éloquence, diction) se développent sur plusieurs années.

- Au lycée

- [Les formations du PAF](#)<sup>(11)</sup> :

Cette année encore sont proposées aux enseignants des formations aux concours (CAPES interne, AGRÉGATION interne, constitution de dossier RAEP) et des formations disciplinaires (Réforme des lycées – Grand Oral ; Evaluation par compétences ; Initiation à l'utilisation des microcontrôleurs ; Outils numériques au service de la pédagogie, etc...).

Des formations sont aussi proposées aux [personnels de laboratoire](#)<sup>(12)</sup> (Échanges de pratiques professionnelles ; Les outils numériques en sciences physiques).

La date limite d'inscription est fixée au 20 septembre.

- Les programmes :

Les [programmes définitifs](#)<sup>(13)</sup> sont disponibles sur Eduscol. Une compilation de tous les programmes de sciences sera prochainement mise à votre disposition sur le site académique.

- Les évaluations au Baccalauréat :

Les E3C sont remplacées par des évaluations communes. Le déroulement de ces dernières et le calendrier global du Baccalauréat général et technologique 2021 sont disponibles sur [Eduscol](#)<sup>(14)</sup>.

- La place de l'oral :

J'attire votre attention sur la nouvelle « épreuve orale terminale » que les candidats au baccalauréat de la session 2021 devront soutenir.

Le Groupe de Recherche et d'Innovation pour l'Enseignement des Sciences physiques (GRIESP) propose sur Eduscol une grande variété de ressources destinées aux professeurs enseignant aussi bien en lycée qu'en collège.

En 2018-2019, la thématique « L'oral, enjeu d'apprentissage en physique-chimie, enjeu d'apprentissage en soi » avait été abordée.

Parmi les nouveautés 2019-2020, vous trouverez des ressources sur la thématique « [Des activités orales... à l'épreuve orale terminale, en physique-chimie](#)<sup>(15)</sup> ».

- Culture scientifique et développement professionnel

- Les concours

Dans le cadre de l'ouverture vers des activités complémentaires aux enseignements, il vous est possible d'inscrire les élèves dont vous avez la responsabilité à des concours ; en particulier les concours [CGénial](#)<sup>(16)</sup> (inscriptions jusqu'au 10 novembre 2020) et les [Olympiades de chimie](#)<sup>(17)</sup> et les [Olympiades de physique](#)<sup>(18)</sup> (inscriptions avant le 15 octobre 2020)

- Fête de la science

La [fête de la science](#)<sup>(19)</sup> se déroulera du 6 au 16 novembre 2020 (dates DOM-TOM). Votre participation est bienvenue.

- Colloque de la [Fondation de la Maison de la Chimie](#)<sup>(20)</sup>

« Les colloques bi annuels de la série « Chimie et... », ouverts à un large public, sont organisés gratuitement, notamment à l'intention des lycéens et des étudiants du premier cycle de l'enseignement supérieur et de leurs enseignants, avec les objectifs de rendre les sciences attractives, montrer l'importance et la diversité de leur apport à la Société, montrer que les progrès résultent des approches transdisciplinaires des recherches. »

Le 24ème colloque de cette série, qui se tiendra le 4 novembre 2020, a pour thème « [Chimie et Agriculture durable : un partenariat en constante évolution scientifique](#)<sup>(21)</sup> » et sera dédié aux progrès dans ce domaine. Les enregistrements audiovisuels des conférences et leurs versions numériques écrites seront mis à la disposition des enseignants et gratuitement téléchargeables sur le site de la médiathèque [www.mediachimie.org](http://www.mediachimie.org). Ce colloque sera aussi diffusé en direct.

### **L'accompagnement pédagogique des professeur(e)s**

- Certifications complémentaires

Plusieurs certifications vous permettent d'enrichir votre parcours professionnel :

- Le CAFFA : Certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique.

- Le CAPPEI : certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive qui se substitue au 2CA-SH depuis 2018.

- DNL : les enseignants de disciplines non linguistiques (DNL), dont les Sciences physiques et Chimiques, qui souhaitent enseigner dans une autre langue que le français en « sections européennes ou de langues orientales », peuvent préparer une certification complémentaire en DNL. Cette certification est décrite dans le [BO n°7 du 12 février 2004](#)<sup>(22)</sup>.

Vous pouvez prendre l'attache de la DEC.

- PPCR

Le protocole PPCR (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations) qui a commencé à être mis en place en 2017 va se poursuivre cette année.

Les enseignants concernés pour l'année 2020-2021 ont normalement été informés en juillet dernier de la tenue d'un rendez-vous de carrière. Quelques professeurs, en particulier ceux nouvellement affectés dans notre académie et éligibles aux rendez-vous de carrière recevront prochainement une notification.

Les rendez-vous qui auraient été reportés en fin d'année scolaire 2019-2020 pour cause de pandémie seront rattrapés normalement avant le 15 novembre 2020.

La date des rendez-vous sera dorénavant fixée avec un délai minimum de 15 jours (contre 30 jours jusqu'à présent) [JORF n°0155 du 6 juillet 2019](#)<sup>(23)</sup>.

Ce rendez-vous de carrière sera l'occasion d'échanger et de réfléchir sur votre pratique professionnelle et de vous projeter dans l'évolution possible de celle-ci.

J'encourage chacun d'entre vous, qu'il soit concerné dès cette année ou plus tard, à s'informer sur le cadre de l'évaluation, sur les documents utiles à présenter et à réfléchir à la mise en perspective de son action professionnelle par rapport aux attendus vis-à-vis des élèves et de l'établissement.

Vous pouvez, si vous le jugez utile, me communiquer, ainsi qu'au chef d'établissement, par courriel toute pièce pertinente. Vous trouverez des [informations sur les rendez-vous de carrière](#)<sup>(24)</sup> sur le site ministériel ainsi que le référentiel de compétences des métiers du professorat.

Remarque : les personnes qui le souhaitent, qui pensent avoir besoin de conseils ou qui ont besoin d'un rapport d'inspection

récent pour postuler à des emplois particuliers (enseignement à l'étranger, changement de fonctions ...), ont toujours la possibilité de demander une visite-conseil, mais ces dernières n'auront pas d'effet sur leur avancement.

- Les visites d'accompagnement

Des visites d'accompagnement pourront être menées (soit par l'IA-IPR, soit par son chargé de mission d'inspection) pour les catégories de professeurs suivantes :

- les professeurs récemment titularisés,
- les professeurs qui entrent dans l'académie.

Je vous souhaite de nouveau une bonne rentrée. Je sais pouvoir compter sur vous et sur votre investissement pour mettre en œuvre les principes fondamentaux qui guident la transmission de notre belle discipline.

Stéphane AMI

Stéphane AMI  
Inspecteur d'Académie - Inspecteur Pédagogique Régional  
Sciences physiques & chimiques

---

Liens hypertexte :

- (1) <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo28/MENE2018068C.htm>
- (2) <https://www.education.gouv.fr/protocole-sanitaire-des-ecoles-et-etablissements-scolaires-annee-scolaire-2020-2021-305630>
- (3) <https://eduscol.education.fr/cid152893/rentree-scolaire-2020-plan-de-continuite-pedagogique.html>
- (4) <https://eduscol.education.fr/cid150549/continuite-pedagogique-physique-chimie.html>
- (5) <https://view.genial.ly/5f4fc11af30f720d1de61b84/interactive-content-questionnaire-de-rentree-lycee>
- (6) [https://cache.media.eduscol.education.fr/file/30/05/0/ensel169\\_annexe2V2\\_986050.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/30/05/0/ensel169_annexe2V2_986050.pdf)
- (7) <https://eduscol.education.fr/cid152614/attendus-fin-annee-reperes-annuels-progression-la.html>
- (8) <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo31/MENE2018714A.htm>
- (9) <https://www.education.gouv.fr/renforcement-des-enseignements-relatifs-au-changement-climatique-la-biodiversite-et-au-developpement-5489>
- (10) <https://eduscol.education.fr/cid152895/rentree-2020-priorites-et-positionnement.html>
- (11) <https://www.ac-guadeloupe.fr/formation-continue/formation-continue-personnels/enseignants-2nd-degre>
- (12) <https://www.ac-guadeloupe.fr/formation-continue/formation-continue-personnels/iatos-et-personnels-dencadrement>
- (13) <https://eduscol.education.fr/pid39038/programmes-et-ressources-voies-generale-et-technologique.html>
- (14) <https://eduscol.education.fr/cid144198/presentation-du-contrôle-continu.html>
- (15) <https://eduscol.education.fr/cid129214/recherche-et-innovation-en-physique-chimie.html>
- (16) <https://www.cgenial.org/82-nos-actions/145-concours-cgenial>
- (17) <https://www.olympiades-chimie.fr/>
- (18) <https://odpf.org/>
- (19) <https://www.fetedelascience.fr/>
- (20) <http://www.mediachimie.org/>
- (21) <https://actions.maisondelachimie.com/colloque/chimie-et-agriculture-durable/>
- (22) <https://www.education.gouv.fr/bo/2004/7/MENP0302665A.htm>
- (23) <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000038730244/>
- (24) <https://www.education.gouv.fr/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi-41627>